

Les délégués de l'association l'Eparsse ont avalisé les 36,9 millions pour la STEP régionale à Payerne

Crédit pour la station d'épuration

« DELPHINE FRANCEY

Broye » Le projet de construire une station d'épuration des eaux usées (STEP) régionale à Payerne a franchi jeudi soir une étape importante en vue de sa réalisation. Les délégués, représentant les seize communes de l'association l'Eparsse, ont accepté sans discuter et à l'unanimité un crédit d'investissement de 36,9 millions de francs pour réaliser l'infrastructure. Celle-ci disposera d'une capacité de 42 700 équivalents-habitants.

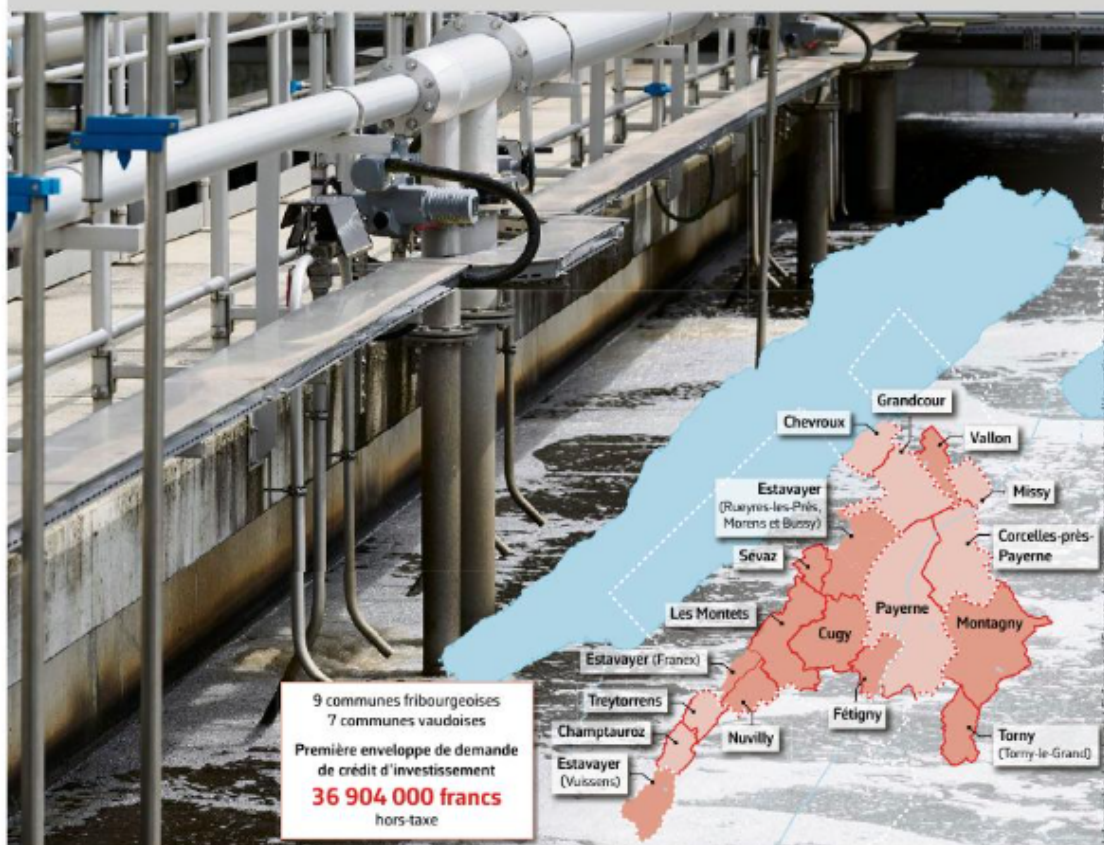
« Ce vote nous permet de faire un grand pas en avant. On voit enfin le bout du tunnel administratif », commente Olivier Cherbuin, président du comité de direction (Codir, soit l'organe exécutif) de l'Eparsse et municipal corcollin. Selon le calendrier établi à ce jour – et qui a pris au moins quatre ans de retard par rapport au planning initial en raison des procédures –, les premiers travaux préparatoires devraient commencer cet automne.

Le président espère que le permis de construire sera délivré avant les vacances d'été. « Tous les préavis cantonaux sont favorables. Nous attendons la décision de l'Etat », poursuit-il. La concrétisation du projet pourrait toutefois être repoussée car la mise à l'enquête de la STEP a suscité une opposition. Son auteur pourra faire recours au Tribunal cantonal à l'issue de la notification de la décision du canton. « Si c'est le cas, il faudra voir s'il y a un effet suspensif ou pas », ajoute-t-il.

Trois équipes au travail

Sur le terrain, il est prévu que trois équipes, qui s'occuperont de trois ouvrages différents, travaillent simultanément. But visé: diminuer la durée du chantier en étant deux fois plus rapide, estime Georges Roulin, de CFA Ingénieurs Conseils SA et responsable du bureau d'assistance au maître d'ouvrage. Si

ÉPURATION LES COMMUNES MEMBRES DE L'ASSOCIATION L'EPARSE



tous les signaux sont au vert, la mise en service complète de la STEP est annoncée pour le courant 2028.

Le site retenu se situe à proximité de l'actuelle STEP de Payerne, à la sortie de la ville en direction de Grandcour. Le terrain s'étend sur 18 700 m². L'enveloppe de 36,9 millions permettra de construire plusieurs bâtiments (administratif, pour le traitement des boues et du gaz, pour le prétraitement), des bassins ainsi qu'un stockeur à boues et un digesteur.

Le projet bénéficiera de diverses subventions. Le canton de Vaud devrait verser pour les communes vaudoises environ 4,4 millions pour les travaux de raccordement et le traitement de l'azote. La Confédération, de son côté, subventionne le traitement des micropolluants, ce qui représente environ 4 millions. Elle verse également un montant de 200 000 francs pour les installations de valorisation du biogaz, mais selon de nouvelles dispositions introduites cette année. Conséquence: L'Eparsse

se retrouve face à un manque à gagner de 250 000 francs.

Un peu plus cher

Charles Edouard Bonny, syndic de Chevroux, a demandé au Codir les raisons de l'absence de subventions du canton de Fribourg. « Nous avons essayé conjointement avec les collègues des projets de STEP régionales (à Saint-Aubin et à Lucens, ndlr) de faire bouger les rangs du Conseil d'Etat fribourgeois. Le train des subventions fribourgeoises est déjà passé...

Malheureusement, les communes du canton de Fribourg paieront un peu plus cher pour l'exploitation de la STEP afin de compenser ce manque », rappelle Olivier Cherbuin. Georges Roulin parle d'un montant annuel d'environ 80 000 francs de plus.

Selon les prévisions actuelles, le coût pour les communes membres est estimé à 145 francs par équivalent-habitant et par an. Comme le relève le Codir dans son message, cette charge annuelle est indicative. « Elle

dépendra des conditions d'emprunt et des fluctuations des coûts qui pourraient survenir ces prochaines années. »



« On voit enfin le bout du tunnel administratif »

Olivier Cherbuin

A la suite d'une question de Xavier Prudhomme, délégué de Payerne, Georges Roulin a précisé qu'il s'agit d'une « estimation d'ordre générale » établie selon un ratio. Selon son calcul, le coût actuel se monte entre 135 et 136 francs par équivalent-habitant.

Soumissions entrées

Quant au calcul effectué pour prévoir le 1,6 million de divers et imprévus, Philippe Häller, du bureau d'ingénieurs Holinger SA, précise qu'environ 45% des soumissions sont déjà entrées. « Dans ce contexte où il y a moins d'incertitude et par rapport au bon avancement des études, nous sommes confiants avec ce devis », assure-t-il.

Maintenant que le crédit de construction a été avalisé, les délégués devront encore se prononcer cet automne sur une seconde enveloppe de 18 millions. Ce montant permettra de réaliser des raccordements et des nouveaux réseaux de raccordement. Les travaux sont prévus pour 2026. »